

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-Marc Guinchard*

*Date de dépôt : 20 juin 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Sauvegarde du patrimoine souterrain à Genève : quel état des lieux ?**

Malgré la LPMNS censée assurer une protection équitable des monuments, de la nature et des sites sur notre territoire, force est de constater que certains objets historiques bénéficient plus que d'autres d'une attention soutenue de la part de nos autorités, et ce au détriment, probablement involontaire mais toutefois notable, d'autres merveilles patrimoniales.

Longtemps méconnues, les contre-mines en demeurent un exemple criant. Ces galeries souterraines de défense, prévues pour contenir ou détruire les mines creusées par les assaillants en cas de siège, ont parsemé les fondations des remparts de Genève dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, constituant progressivement un dédale souterrain de plusieurs kilomètres de parcours.

Cependant, sous l'impulsion de la politique fazyste d'agrandissement et de développement de la Cité, les fortifications ont été démantelées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et les contre-mines condamnées.

C'est sans surprise que les différents aménagements ayant depuis façonné notre territoire ont fini par morceler ce dédale, si bien qu'une partie en est devenue inaccessible, impraticable ou détruite.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce patrimoine important, témoin des avancées militaires techniques de l'époque à Genève ?

Mes questions sont les suivantes :

- ***Existe-t-il une cartographie complète et actualisée de tous les tronçons souterrains existants, avec notamment leur longueur et leur état de conservation ?***

- *Outre le « Cadastre sous-sol », quelle base légale et/ou réglementaire assure l'entretien et la sauvegarde de ce patrimoine ? De quelles mesures de protection les contre-mines bénéficient-elles ? Quelle est la priorité du département à ce sujet ?*
- *Qu'en est-il du problème lié à la propriété des galeries situées en domaine privé ? Bénéficient-elles d'une protection équivalente à celles situées en domaine public ? Quelle est la proportion de tronçons en mains privées ?*
- *L'intérêt populaire pour ce patrimoine ayant eu l'occasion d'être prouvé, pourquoi les rares ouvertures au public ne débouchent-elles pas sur des visites régulières, notamment au sein du Musée d'Art et d'Histoire, qui dispose d'un accès direct à une contre-mine, aujourd'hui condamné ?*
- *Enfin, quels sont les travaux d'aménagement publics ayant mis, mettant ou qui risquent de mettre en danger ce patrimoine sous-terrain capital pour notre histoire ?*